COMMUNE DE MONTREUX

Rapport-préavis No 40/2019

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2020 et suivants

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le mercredi 20 novembre 2019

à 19h00 à la Rue de la Gare 30 à Montreux

Version du 29 octobre 2019

Table des matières

1 Objet du rapport-préavis 2
2 Préambule 2
3 Bilan des éditions 2017 à 2019 et perspectives pour 2020 2
3.1 Parcours 2
3.2 Participation 4
3.3 Organisation 5
3.4 Finances 6
3.5 Impacts 7
3.5.1 Retombées économiques et touristiques 7
3.5.2 Retombées médiatiques 9
3.5.3 Retombées pour Montreux et sa population 9
4 Conséquences financières 10
5 Développement durable 10
5.1 Social 10
5.2 Economique 10
5.3 Environnemental 10
6 Position de la Municipalité 11
7 Conclusions 13

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis a pour objet le bilan des trois premières éditions du Montreux Trail Festival et la demande d'octroi d'une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation de la manifestation durant l'année 2020 et les suivantes.

2 Préambule

Lors de sa séance du 7 septembre 2016, votre Conseil acceptait à une large majorité le préavis No 19/2016 relatif à l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival en 2017, 2018 et 2019. Le présent rapport-préavis propose donc un bilan de ces trois éditions, ainsi que les perspectives pour la suite de cet événement sportif.

Pour rappel, le trail correspond à de la course à pied dans un milieu naturel, généralement sur des sentiers de randonnée, sur des distances relativement longues. Le trail connaît depuis quelques années un succès croissant dans le monde entier ; cette évolution a lieu parallèlement aux courses de montagne historiques et sans les concurrencer (on citera parmi ces dernières des classiques telles que Sierre-Zinal, le Marathon de la Jungfrau et, évidemment, Montreux – Les Rochers-de-Naye). La discipline a été intégrée à Swiss Athletics (fédération suisse d'athlétisme) en 2013 et un premier championnat national a eu lieu la même année.

Après analyse du projet présenté pour 2020, et en prenant également en compte la solidité du dossier et des résultats des trois premières éditions, la Municipalité propose au Conseil communal d'y répondre positivement, en rappelant que l'accueil de manifestations sportives d'envergure est l'un des quatre axes de la politique communale en matière de sport.

3 Bilan des éditions 2017 à 2019 et perspectives pour 2020

3.1 Parcours

Comme toute l'organisation dépend des courses proposées, le bilan et la mise en perspective de la manifestation débute logiquement par la thématique des parcours.

Lors de la première édition, la manifestation a proposé différentes courses durant trois jours : 160 km, 55 km, 30 km, 15 km de nuit, 2 km pour les enfants et également un kilomètre vertical[1]. La priorité des organisateurs étant de ne pas perturber la faune et la flore, des solutions alternatives ont dû être trouvées à la suite de l'analyse des parcours par le Canton, les Communes impactées, les propriétaires des parcelles traversées, ainsi que les associations écologistes. Par ailleurs, les risques et contraintes pouvant évoluer rapidement à cette période de l'année, en pleine nature et en altitude, un parcours B (voire même un parcours C) a dû être prévu et parfois appliqué. Il en ressort évidemment que la gestion du grand parcours est la plus exigeante.

Pour la deuxième édition, en 2018, les organisateurs ont décidé de renoncer au kilomètre vertical, faute de trouver un parcours suffisamment attractif. Par contre, une seconde course de nuit, de 6 km, accessible au plus grand nombre a été mise sur pied.

[1] L'objectif d'un kilomètre vertical est de parcourir un itinéraire d'un 1 km de dénivelé sur la plus courte distance possible.

Pour l'édition de 2019, l'organisation a pris la décision de réduire la durée de la manifestation et de supprimer temporairement la distance de 160 km. En effet, le déroulement simultané de la Fête des Vignerons aurait rendu trop hasardeuse la recherche de bénévoles. Afin de conserver une grande attractivité, le parcours de 55 km a intégré le calendrier national de « Skyrunning », avec quatre autres courses bien connues. Le Skyrunning est une « discipline sœur » du trail dont les profils sont plus techniques et alpins. Ce positionnement « engagé » permet de répondre aux envies et besoins de coureurs élites ou de ceux qui se préparent pour les épreuves de fin de saison comme L'Ultra Trail du Mont-Blanc (UTMB).

À la suite d'un sondage effectué auprès de 300 coureurs en 2018, le parcours de la course des 30 km a été rendu plus accessible. Cela a ainsi permis au comité d'organisation de juger de la pertinence de regrouper la majorité des itinéraires avec départs et arrivées à Montreux. Ces mesures ont permis de limiter les frais d'infrastructures et de transports, tout en simplifiant l'organisation et en diminuant le nombre de bénévoles nécessaires.

Coureur de l'une des courses nocturnes dans les Gorges du Chauderon

Pour l'édition 2020, les organisateurs entendent tirer le meilleur des trois premières années. Ainsi, les formats des courses testés en 2019 seront proposés à nouveau en 2020, avec donc un maintien de la Place du Marché de Montreux comme centre névralgique. Cela a également l'avantage d'animer le centre-ville et de conserver les retombées économiques pour Montreux (logements, restauration, commerces, parking, etc.).

Un parcours de 110 km sera proposé et devrait mieux positionner la manifestation dans le calendrier international ; il devrait aussi permettre d'attirer un plus grand nombre de participants. Par ailleurs, il convient de préciser que c'est bel et bien ce type d'épreuve d'ultra-distance qui fait la renommée de ce sport et qui attire les médias et les sponsors. Dans le but de proposer les plus beaux panoramas et de profiter des possibilités offertes par les Alpes vaudoises, il n'y aura qu'un seul départ décentralisé, à Bex, avec un parcours sous forme d'une diagonale entre la frontière valdo-valaisanne, dans la région du Muveran-Morcles et Montreux.

Ainsi aux trois tracés principaux (110, 55 et 30 km) viendront s'ajouter le traditionnel parcours de 15 km au départ de Montreux le samedi soir, avec une quinzaine de groupes musicaux répartis sur le tracé. Outre la symbolique liée à la vocation musicale de Montreux, l'objectif est de faire découvrir les sensations de courir de nuit comme les ultra-trailers, tout en créant un concept novateur et unique. La course gratuite pour les enfants sera à nouveau proposée. Afin de rendre l'épreuve toujours accessible au plus grand nombre de participants sans pour autant augmenter le nombre de courses, les organisateurs évaluent actuellement l'opportunité de remplacer la course de nuit de 6 km du samedi soir par une course de jour « facile » d'une dizaine de kilomètres le dimanche matin.

3.2 Participation

La première édition de 2017 a réuni 1'683 participants ; il y en a eu 1'703 en 2018 avec une météo défavorable. Et malgré le redimensionnement de la manifestation en 2019, les courses ont attiré 1'641 personnes. Ce résultat est finalement très encourageant et a donné raison aux organisateurs de maintenir leur manifestation, tout en proposant une édition de transition. En 2016, les organisateurs espéraient pouvoir réunir 3'000 participants. Cette projection se basait notamment sur le développement des épreuves de trail à l'étranger. Elle se révèle être trop ambitieuse en regard de la réalité helvétique, même si cette discipline est en forte progression. La fréquentation des trois premières années reste toutefois très respectable et tutoie les plus grands trails du pays qui attirent 2'000 à 2'500 participants, mais qui existent depuis plus longtemps.

Ces trois premières compétitions ont permis de donner un statut international à la manifestation, avec des représentants de 50 pays ; les concurrents domiciliés à l'étranger totalisent une moyenne de 35 % des inscrits. Cela confirme l'impact touristique indéniable de la manifestation. Les coureurs français constituent la très grande majorité de participants étrangers (75 %). Cependant, une progression importante des coureurs allemands, britanniques, du Benelux ou de Scandinavie est constatée. D'un point de vue de la participation des Suisses, les Vaudois sont naturellement les plus nombreux avec une moyenne d'environ 60 % sur les trois éditions. Parmi ces derniers, un quart habite dans l'une des communes de la Riviera.

Départ de l'une des courses de nuit

D'un point de vue sportif, la diversité des courses a permis de réunir des participants très hétérogènes en termes d'âge et de niveau. Le positionnement, tendant à attirer l'élite de la discipline, voulu dès le début, a clairement été confirmé avec la présence d'athlètes d'un très haut niveau. Ainsi, les courses de 30 et 55 km sont désormais reconnues comme étant des préparations optimales ou même une course « phare », en ce qui concerne celle de 55 km qui a intégré le nouveau calendrier national de *Skyrunning*. Le haut niveau des compétiteurs présents sur les différentes courses est d'ailleurs reconnu par la Canton de Vaud, qui attribue en ce sens une subvention annuelle, par le biais du Service de l'éducation physique et du sport tout comme par celui de la Fondation *Fonds du sport vaudois.* L'aspect populaire n'est toutefois pas oublié pour autant, avec les courses pour les enfants et les courses de nuit.

Bien que l'objectif initial - certainement trop ambitieux - de participation n'ait pas été atteint, le comité d'organisation tire un bilan positif des trois premières éditions. Outre l'aspect quantitatif, ce constat se base tout d'abord sur les excellents retours reçus de la part des participants et de l'enthousiasme créé par cette manifestation qui mêle à la fois sport et musique. Cette promesse d'organiser une épreuve différente des autres courses, en la liant notamment à la musique et à des ambiances, a clairement été tenue par les organisateurs. Pour l'édition 2020, le comité espère atteindre la barre des 2'000 inscrits afin d'asseoir définitivement la manifestation dans le paysage international du trail et d'assurer également des recettes supplémentaires liées aux inscriptions. Sans opposer « élites » et « populaires », le but est de faire progresser conjointement le nombre d'inscrits de ces deux catégories de sportifs, avec notamment un effort particulier opéré auprès des tours-opérateurs étrangers spécialisés dans les séjours sportifs. En 2019, le problème d'hébergement lié à la FeVi a empêché le comité d'organisation d'activer son réseau international, mais celui-ci sera l'une des clés d'une évolution positive en 2020.

3.3 Organisation

Afin d'assumer la responsabilité de l'organisation du Montreux Trail Festival, l'association « Dénivelé positif » a été créée. Un comité de base a été constitué, avec des spécialistes du trail dont notamment M. Cédric Agassis, président de l'Humani'Trail aux Diablerets et M. Diego Pazos, qui est un coureur de haut niveau, spécialisé dans le trail. Les deux fondateurs ont pu compter sur l'arrivée des spécialistes de trail habitant à Montreux ou sur la Riviera. Le « noyau dur » du comité d'organisation a peu varié depuis la création de l'association organisatrice du Montreux Trail Festival. Aujourd'hui, le comité d'organisation compte une trentaine de personnes. Afin de dynamiser son organisation, mais également d'optimiser les frais de fonctionnement, le comité a décidé de réduire de huit à cinq les domaines de responsabilité. Depuis 2019, l'organisation se présente comme suit :

- OFFICE : administration générale, trésorerie, sponsoring, secrétariat, gouvernance ;
- BRAND : communication, animations, exposants, tourisme, prix ;
- TRAIL : services aux coureurs, parcours, sécurité, homologation ;
- LOGISTIC : matériel, transports, ravitaillements, cantine, déchets ;
- HUMAN : bénévoles et autres ressources, y compris médicales.

Quelques jours avant la manifestation et durant cette dernière, ce sont près de 350 bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de l'épreuve. La date du dernier week-end de juillet ne facilite pas la recherche de bénévoles, mais l'organisation a toujours réussi à trouver des solutions. Le problème ne réside pas seulement au niveau du nombre de personnes nécessaires, mais tient surtout aux spécificités recherchées. Ainsi, il n'est pas toujours évident de trouver des personnes prêtes et capables de passer la nuit en montagne.

Par ailleurs, les organisateurs ont également pu compter durant les deux premières éditions sur l'aide de sociétés de jeunesse locales[2]. Il est à relever que le partenariat développé avec le Dauphiné, grand groupe de médias de la région Rhône-Alpes, a permis de profiter de la présence d'un nombre significatif de bénévoles de cette région française, ce qui a finalement créé un autre impact touristique de la manifestation.

D'un point de vue sécuritaire, aucun incident grave n'est à relever, malgré le milieu exigeant dans lequel les coureurs évoluent parfois (chemin étroit, altitude, conditions météorologiques, etc.). L'organisation a prouvé son sérieux et sa capacité à gérer une situation de crise avec, en 2018, de violents orages sur l'ensemble du parcours. Dans ce cadre, trois solutions de repli on put être proposées à plus de 400 participants bloqués à Gryon. Cette aptitude à réagir dans l'urgence a été largement appréciée par les participants et a eu un écho important et très favorable dans le peloton du trail. Cette expérience a de nouveau fait ses preuves en 2019 avec un changement de parcours en dernière minute toujours en raison de conditions météorologiques défavorables.

Pour 2020, le comité pourra à nouveau compter sur l'appui des sociétés de jeunesse habituelles. De plus, il développe des partenariats avec les sociétés d'intérêts locales comme cela est notamment déjà le cas du côté des Avants. Il est également prévu d'initier des collaborations avec certains clubs sportifs de la région. Pour la mise sur pied du parcours de 110 km, les organisateurs ont d'ores et déjà obtenu le soutien de la Commune de Bex, ainsi que celui de plusieurs associations locales, qui assureront diverses tâches de bénévolat dans « leur » région. Quant au comité d'organisation, son effectif devrait rester stable pour 2020.

La question de la date a souvent été une problématique soulevée. L'idée de base était de ne pas se trouver juste avant la course Montreux – Les Rochers-de-Naye, pour éviter une concurrence. Ce système a bien fonctionné, puisque cette course a connu une excellente participation ces trois dernières années, avec même des records du nombre d'inscriptions. Par ailleurs, il a fallu prendre en compte le grand nombre de compétitions similaires, le calendrier des manifestations à Montreux et dans la région, ainsi que les impératifs liés à l'altitude (neige, températures, etc.), lesquels n'offrent qu'une courte fenêtre de juin à septembre. Le dernier week-end de juillet paraissait être une solution intéressante. Au final, la date de l'évènement reste « compliquée », mais elle commence à rentrer dans les habitudes et cela reste une excellente occasion de conjuguer sport et vacances pour la "cible" que constituent les coureurs étrangers.

3.4 Finances

La situation financière de la manifestation est saine. Malgré un nombre d'inscriptions plus faible qu'espéré, les charges ont été adaptées en conséquence. Cette bonne situation est également rendue possible grâce à une gestion rigoureuse de la part de l'association organisatrice, qui est constituée exclusivement de bénévoles. Les comptes des exercices 2017 et 2018 sont équilibrés et il est encore trop tôt pour connaître le résultat de 2019 mais il se dirige vers un léger bénéfice.

Le soutien annuel de CHF 50'000.- octroyé par la Commune a été très important, puisque les autres partenaires publics en ont tenu compte dans leur décision. Ainsi, le Canton octroie un subside annuel de CHF 70'000.- par le biais du SEPS (CHF 20'000.-) et de la LADE (CHF 50'000.-). Deux autres soutiens proviennent de la Commission intercommunale de la Taxe de séjour (CHF 20'000.-) et de la Fondation Fonds du sport vaudois (CHF 10'000.-).

[2] Ces jeunesses n'étaient pas disponibles en 2019 en raison de leur fête du centenaire à Savigny, ce qui, ajouté à la FeVi, a imposé de renoncer à la course de 160 km.

À ce stade, le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 se base sur une moyenne des chiffres des comptes 2017 et 2018. Par contre, les organisateurs ne pourront raisonnablement plus compter sur le soutien octroyé dans le cadre de la LADE, lequel se limite généralement à trois ans. Il est prévu de compenser cette diminution des recettes par une hausse des recettes liées aux inscriptions et, le cas échéant et si nécessaire, par une diminution des charges.

La Municipalité est favorable à l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 50'000.- pour l'année 2020. Compte tenu du soutien limité dans le temps au travers de la LADE, une baisse de la subvention communale pourrait mettre en difficulté la situation financière de l'association qui, rappelons-le, fonctionne sur le mode du bénévolat. La moyenne arrondie des recettes des éditions 2017 et 2018 est de CHF 345'000.-. Ainsi, une subvention de CHF 50'000.- correspondrait à un ratio de 14.5 % des recettes, soit dans la moyenne par rapport aux autres subventions accordées aux manifestations sportives pour lesquelles le taux varie généralement entre 10 et 20 %. En comparaison, la course Montreux – Les Rochers-de-Naye bénéficie d'une subvention de CHF 25'000.- pour un total de recettes de CHF 154'179.- (chiffres 2018), soit 16.2 %.

3.5 Impacts

3.5.1 Retombées économiques et touristiques

Avec une croissance annuelle à deux chiffres, le trail s'impose comme l'un des secteurs les plus dynamiques du marché des sports en plein air. Les pratiquants sont prêts à investir dans leur équipement personnel mais également dans la participation à des épreuves qui engendrent des dépenses annexes ; tels que les transports, la restauration ou l'hébergement pour les personnes qui n'habitent pas la région.

La manifestation génère des retombées économiques au niveau touristique, principalement liées à la fréquentation hôtelière (concurrents, familles, officiels, organisateurs, médias, etc.). Au nombre de nuitées, il convient également d'ajouter les repas et les dépenses réalisées dans les commerces locaux. Un soutien financier annuel a d'ailleurs été attribué depuis 2017 par la Commission intercommunale de la taxe de séjour, compte tenu de l'impact de la manifestation pour les hôtels et restaurants de la région. Du point de vue des restaurateurs, les organisateurs ne représentent pas une concurrence, puisqu'ils ne proposent qu'une petite offre composée de 2 ou 3 « Food trucks ».

Après l'édition 2018, les organisateurs ont réalisé un sondage auprès de plus de 300 participants. En faisant une extrapolation sur une base de 1'700 coureurs, il y aurait donc lieu de compter 3'007 nuitées pour les participants, 2'810 nuitées pour les accompagnants, auxquelles doivent encore être rajoutées 200 nuitées environ pour les bénévoles et invités, ce qui conduirait à un total de plus de 6'000 nuitées directement générées par la manifestation.

Coureurs

%	Nombre de Jours	Nuitées estimées
12%	7	1431
1,0%	6	102
1,5%	5	128
2,5%	4	170
7,0%	3	358
11,5%	2	392
25%	1	426
39%	0	0
100%	-	**3007**

Accompagnants

%	Nombre d'accompagnant/coureur	Nuitées estimées
1%	7	119
2%	6	204
4%	5	341
8%	4	545
12%	3	613
15%	2	511
28%	1	477
30%	0	0
100%	-	**2810**

Une collaboration a été mise en place avec Montreux-Vevey Tourisme sur plusieurs aspects. Il s'agit notamment d'offres communes d'hébergement, mais aussi l'invitation ou la réception de médias ou encore des campagnes de communication communes. Il est prévu de renforcer encore cette collaboration dans le futur, afin de profiter du positionnement différent de cette manifestation par rapport à d'autres évènements, tout en gardant ce lien avec la musique qui fait la notoriété de Montreux.

D'autres acteurs locaux bénéficieront également de la présence de cette manifestation. Citons notamment des entreprises actives dans le milieu du transport, de la location de matériel pour des manifestations, ou encore dans le secteur de la communication. En moyenne des trois années, la manifestation a généré des dépenses d'environ CHF 125'000.- auprès d'entreprises locales.

Sur la base de chiffres issus d'études sur le marché du trail, mais aussi par le biais de leur sondage précité, les organisateurs estiment à environ 3'000 par édition les spectateurs dont la présence était directement associée à celle des coureurs. Bien évidemment, cela ne prend pas en compte les « spectateurs de complaisance », tels que les nombreux randonneurs parcourant les sentiers de la course ou les touristes présents sur les quais.

Il doit également être précisé qu'une grande importance est accordée aux lieux choisis pour établir les ravitaillements. Dans la majorité des cas, ils se situent à proximité de restaurants, cafés ou buvettes d'alpage, afin de créer un impact économique pour ces acteurs de la région. Parmi ceux-ci, citons la Cergniaulaz, Jaman, les Rochers-de-Naye et Sonchaux qui possèdent tous des établissements publics. Par ailleurs, les coureurs et les invités reçoivent un livret fournissant des informations utiles dans le cadre des courses, mais également aux accompagnants pour leur proposer des lieux à visiter à proximité.

Dans le cadre touristique, les organisateurs ont également pu organiser une journée sur le parcours avec leurs invités internationaux, qui ont notamment pu visiter une ferme d'alpage et assister à la fabrication du fromage de l'Etivaz (image ci-dessous).

3.5.2 Retombées médiatiques

Les organisateurs concluent des partenariats avec des médias locaux (24Heures, Radio Chablais, etc.) et français (Dauphiné), mais surtout avec des magazines spécialisés. À l'exception de 2019, où l'attention était fortement concentrée sur la FeVi, la manifestation a pu compter sur une bonne couverture médiatique avec notamment des passages dans le Téléjournal de la RTS. En collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, des blogueurs spécialisés et influenceurs sont invités, afin de faire parler de la manifestation, mais surtout des possibilités d'y pratiquer le trail dans la région durant le reste de l'année. Ainsi, l'un des magazines les plus lus de la presse spécialisée francophone, *Nature Trail* a fait figurer le Montreux Trail Festival parmi les 100 Trails à accomplir une fois dans sa vie.

Ce type de manifestation génère également une forte activité au niveau des réseaux sociaux, et notamment au travers des images et des films qui peuvent mettre en valeur le patrimoine local. Dans ce sens, des milliers de messages et de photos sont relayés dans le monde par le biais des organisateurs, des participants (notamment les coureurs d'élite) et de leur entourage. Par exemple, la vidéo de présentation de l'édition 2020 avait déjà été visualisée plus de 40'000 fois après une semaine de publication sur la page Facebook de la manifestation. La promotion de la manifestation et de la région se fait également par le biais de stands lors de salons spécialisés.

3.5.3 Retombées pour Montreux et sa population

En plus des retombées économiques et médiatiques, Montreux bénéficie de retombées en termes d'image, tant d'un point de vue sportif que de celui de la promotion de Montreux et la région, en Suisse et à l'étranger. Cela concerne principalement la mise en avant de la capacité de la Commune à accueillir et organiser des manifestations sportives d'envergure, mais également la volonté de promouvoir la pratique d'activités sportives. Le projet de balisage de nouveaux itinéraires de trail (sur des sentiers existants) s'inscrit également dans cette optique du développement du « sport pour tous » en libre accès, tout comme les courses qui proposent une distance réduite ou celles gratuites pour les enfants. Les

Montreusiens peuvent donc prendre part à cette manifestation pour pratiquer une activité physique, comme bénévole, comme spectateur ou simplement pour profiter du programme de concerts. Proposées gratuitement à la population sous le Marché couvert, ces animations seront maintenues pour l'édition 2020, tout en limitant les impacts sonores pour le voisinage comme en 2019.

Il convient de préciser que la manifestation ne génère pratiquement aucune nuisance au niveau de Montreux et sa population, puisqu'il n'y a pas d'impact sur le domaine public en dehors de l'occupation de secteur de la Place du Marché (pas de fermeture de route, pas d'afflux de véhicules, etc.).

Finalement, relevons que cette manifestation fait désormais partie du paysage montreusien et qu'elle collabore de plus en plus avec les entités locales telles que les festivités du 1er août, la course Montreux-Les Rochers-de-Naye ou encore les associations sportives ou de villages.

4 Conséquences financières

Au 30 septembre 2019, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 4 millions. Le total des emprunts bancaires se montait à CHF 75 millions.

Le montant sollicité sera porté sur le compte 170.3653 « subventions » du budget communal 2020. Son amortissement immédiat par le compte de bilan 9281.180 « provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public », dont le solde comptable au 1er janvier de cette année est de CHF 611'001.-, sera quant à lui préalablement inscrit sur le compte budgétaire 170.4801 « prélèvement sur fonds » des budgets correspondants.

5 Développement durable

Le développement durable est l'un des fondements de la politique municipale depuis de nombreuses années. Le projet présenté ici tient compte d'aspects essentiels dans ce domaine.

5.1 Social

La manifestation s'adresse à des personnes de tous âges, de toutes origines et de tous milieux sociaux. Ainsi, il y a des courses pour les coureurs d'élite, tout comme pour les plus jeunes et débutants. La manifestation proposera également des animations gratuites en ville pour la population. Le sport fonctionne donc comme un moteur du bien-être et de la cohésion sociale.

5.2 Economique

Comme relevé au point 3.5 du présent rapport-préavis, l'organisation d'une telle manifestation sportive génère des retombées économiques pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces et pour les entreprises locales et régionales.

5.3 Environnemental

Le trail étant fortement influencé par le respect de l'environnement, il est prévu d'utiliser principalement de la vaisselle recyclable, notamment pour réduire au maximum la quantité de déchets incinérables. Par ailleurs, l'organisation travaille en utilisant des équipements

existants, y compris ceux d'autres organisations avec lesquelles des synergies ont déjà été discutées. Les transports publics sont systématiquement favorisés.

Pour le surplus, plusieurs parcours empruntent le périmètre du Parc Naturel Régional Gruyère – Pays d'Enhaut : c'est également l'occasion, pour le PNR, de mettre en valeur certains de ses objectifs. Finalement, précisons que chaque itinéraire emprunté fait l'objet d'une autorisation cantonale, par le biais des différents services concernés, ainsi que des communes impactées et des propriétaires des parcelles. Ils sont donc, par exemple, établis de manière à éviter au maximum des lieux sensibles en regard de leur valeur naturelle.

6 Position de la Municipalité

La Municipalité est convaincue de l'intérêt de poursuivre le soutien financier à cette manifestation qui répond aux quatre principes de la politique communale en matière de sport.

a) Associations sportives *Soutenir les associations sportives dans le cadre de leurs activités par des mesures financières et logistiques.*

En acceptant de soutenir financièrement et logistiquement cette manifestation, la Commune soutient l'association sportive « Dénivelé positif », dont le siège est à Montreux et qui a pour but de développer la pratique du trail à Montreux et dans la région.

b) Activités sportives *Promouvoir et soutenir la pratique d'activités sportives par la population sous toutes ses formes, indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique ou des moyens financiers.*

Compte tenu des différents parcours et catégories proposés, le Montreux Trail Festival s'adresse à un large public. Les finances d'inscription proposées sont accessibles, en regard de celles d'autres courses de ce type. Les enfants sont aussi associés à la manifestation avec des courses gratuites. La présence de coureurs de très haut niveau contribue à attirer des médias et participe ainsi à la promotion du sport auprès de la population, qui est également associée au travers d'un programme d'animations.

c) Manifestations sportives *Encourager, soutenir, réaliser et développer les manifestations sportives ponctuelles, régulières ou exceptionnelles quelle qu'en soit l'importance.*

La mise sur pied de cette compétition permet de renforcer la position de la Commune quant à sa capacité d'accueillir des manifestations sportives d'envergure. L'attrait touristique et économique de ce type de manifestation est également très réjouissant, tout en tenant compte du respect de l'environnement.

d) Infrastructures sportives *Mettre à disposition, entretenir, améliorer et développer les infrastructures sportives.*

Par ses spécificités, le Montreux Trail Festival permet de valoriser le patrimoine communal et régional, en proposant des parcours qui relient le lac aux sommets locaux, par les nombreux sentiers entretenus par les services communaux. Afin de faire perdurer l'effet positif de la nouvelle manifestation, les organisateurs souhaitent également s'impliquer pour développer une offre basée sur des parcours balisés mettant en exergue le patrimoine de la région à travers la pratique du trail.

Les organisateurs ont démontré leur capacité à organiser un événement de qualité, qui a tenu ses engagements. Grâce aux remises en questions et aux adaptations déjà opérées, le Montreux Trail Festival a atteint sa maturité et il offre encore un beau potentiel dans le futur. Ces perspectives méritant d'être soutenues, la Municipalité vous demande, dès lors, d'accepter l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 50'000.- en faveur de cette manifestation pour l'année 2020. Un bilan sera fait, avec les organisateurs, après l'édition 2020. Il conditionnera l'éventuelle pérennisation du soutien communal pour les années 2021 et suivantes, par une subvention qui serait inscrite au budget ordinaire.

7 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 40/2019 de la Municipalité du 1er novembre 2019 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2020 et suivants,

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'octroyer une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival en 2020 ;
2. de porter à cet effet un montant de CHF 50'000.- sur le compte no 170.3653 *« subventions »* du budget 2020 ;
3. d'amortir cette dépense par le prélèvement d'un montant équivalent sur le compte no 9281.180 *« provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public »* ;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 1er novembre 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
L. Wehrli	L.S.	O. Rapin

Délégation municipale : Monsieur Caleb Walther, Conseiller municipal